COMMENT FONCTIONNE UN LYCÉE ?

Pour pouvoir assurer l'ensemble des enseignements obligatoires et facultatifs auxquels nos élèves ont droit, les lycées reçoivent chaque année des moyens qui leur sont attribués par le rectorat. Ces moyens se traduisent en heures (essentiellement d'enseignement), ou dotation horaire globale. (DHG)

QUE SE PASSE-T-IL AU LYCÉE MONTCHAPET ?

Chaque année depuis 7 ans, le rectorat diminue notre dotation horaire globale.

Rentrée 2022 : moins 45 heures
Rentrée 2021 : moins 45.5 heures
Rentrée 2020 : moins 29 heures
Rentrée 2019 : moins 27 heures
Rentrée 2018 : moins 41 heures

En 5 ans, le lycée aura perdu 187.5 heures, ce qui s'est déjà traduit par une augmentation des effectifs par classe, la suppression des groupes à effectifs réduits (dédoublements), la fragilisation des options ...

ET À LA RENTRÉE 2022 ?

Ces coupes budgétaires à répétition affectent les conditions d'enseignement des professeurs et ont des effets dévastateurs sur les conditions d'apprentissage des élèves.
Concrètement, cela se traduira à la rentrée 2022 par :

- **la suppression d'une classe de 1ère STMG**
- **la suppression d'une classe de terminale générale**
- **l'augmentation du nombre d'élèves par classe**
- **la suppression de nombreuses heures d'accompagnement personnalisé**
- **la diminution d'heures d'enseignement en post-bac**
- **la fin des dédoublements en français et en mathématiques en classe de seconde**

Tract réalisé par les enseignants du Lycée Montchapet. Tract non syndical. Ne pas jeter sur la voie publique.

ELÈVES, PARENTS, ENSEIGNANTS

DÉFENDONS TOUS ENSEMBLE NOTRE LYCÉE POUR QU'IL PUISSE FONCTIONNER CORRECTEMENT. TOUS LES ÉLÈVES ONT DROIT À UNE INSTRUCTION DE QUALITÉ, EN DEHORS DE TOUT CALCUL FINANCIER